

« Chers parents, vous êtes invité-e-s à venir acheter le bricolage de votre enfant à notre marché de Noël. »



Ce mois-ci, nous ne partons pas d'une petite phrase de «salle des profs», mais bien d'une phrase que vous avez peut-être lue telle quelle dans un avis de l'école de vos enfants. Décembre, c'est le mois des marchés de Noël et si ceux-ci se multiplient dans les communes, les associations, les maisons de repos, ils font aussi partie de plus en plus des traditions de l'école. L'opération, bien que festive, se veut aussi une occasion de «remplir la caisse» pour toutes sortes d'activités, de dépenses qui ne sont pas subsidiées par la fédération Wallonie-Bruxelles, quel que soit le réseau de l'école par ailleurs. Cette «caisse» a paradoxalement une utilité principale, indispensable et bien utile, celle de pouvoir aider les familles en difficulté à financer classes de neige, classes vertes, sorties scolaires... ou parfois des besoins plus quotidiens.

L'école devient alors un tout autre lieu pour l'espace d'une soirée, un lieu qui n'a plus grand chose de pédagogique. L'enfant devient, pour un soir, le-la travailleur-euse, le parent devient le-la client-e, l'enseignant-e devient le-la vendeur-euse et l'espace scolaire un espace commercial. Il n'est, dès lors, plus inadéquat de contraindre «le-la client-e» à venir acheter ce que «sa-sa travailleur-euse» a produit et, ce, au prix fort puisque le-la client-e ne peut décentement pas faire autrement.

Beaucoup d'enseignant-e-s vivent mal ces moments. Pourquoi? Parce que chacun-e sait dès le début de la soirée que certains cadeaux seront achetés, réservés à l'avance par certain-e-s «clients-clientes» et que d'autres resteront désespérément sur la belle table de présentation jusqu'à la fin de la fête. Les parents du petit Paul, en ce mois de décembre bien difficile à terminer financièrement, ne peuvent se permettre de

venir payer 15 € le centre de table ou la bûche de Noël réalisée par leur enfant. Là est tout le paradoxe de la situation dans laquelle se trouve l'enseignant-e. Elle-il sait que, sans le bénéfice du marché de Noël, Paul ne pourra venir aux prochaines classes vertes du printemps, mais il-elle sait aussi que Paul vivra ce soir l'humiliation de voir sa création restée parmi les trois seules qui ne se vendront pas.

Si la situation est détestable pour bon nombre d'enseignant-e-s que dire des enfants qui la subissent et voient le lendemain matin leurs seuls «bricolages» revenir en classe. L'enseignant-e dépitée-leur donnera, discrètement, le cadeau pour qu'il soit tout de même offert à la maison, mais cela n'effacera pas le sentiment de relégation. Notre système scolaire est discriminant socialement dans son fonctionnement de compétition, de mise en concurrence des élèves, mais il l'est aussi dans ces petits actes du quotidien.

L'école est gratuite en Belgique, c'est notre constitution qui le dit dans son article 24: «L'accès à l'enseignement est gratuit jusqu'à la fin de l'obligation scolaire». La Belgique est aussi signataire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et du Pacte International relatif aux droits écono

ET SI À L'ÉCOLE, DANS LES SALLES DES PROFS EN PARTICULIER, NOUS N'ENTENDIONS PLUS CERTAINES PHRASES! C'EST AUTOUR DE CETTE IDÉE QUE S'ORGANISE CETTE CHRONIQUE MENSUELLE: UNE IDÉE TOUTE FAITE À CONTRÉDIRE, UNE AFFIRMATION SI SOUVENT RÉPÉTÉE QU'ELLE S'ANCRE EN NOUS SANS RÉELS FONDEMENTS. UN TEMPS POUR S'ARRÊTER SUR CES PHRASES... POUR LES RÉFLÉCHIR, LES QUESTIONNER ET OUVRIR LA DISCUSSION!

miques, sociaux et culturels qui affirment, tous deux, que l'école doit être gratuite. Malgré toutes ces signatures, les écoles sont obligées de penser à un financement alternatif essentiel à la vie de l'institution scolaire pour répondre au défis d'une école pour tous et toutes.

L'ÉCOLE
DEVIENT ALORS UN
TOUT AUTRE LIEU POUR
L'ESPACE D'UNE SOIRÉE,
UN LIEU QUI N'A PLUS GRAND
CHOSE DE PÉDAGOGIQUE.
L'ENFANT DEVIENT, POUR UN SOIR,
LE-LA TRAVAILLEUR-EUSE, LE
PARENT DEVIENT LE-LA CLIENT-E,
L'ENSEIGNANT-E DEVIENT LE-LA
VENDEUR-EUSE ET L'ESPACE
SCOLAIRE UN ESPACE
COMMERCIAL.

ficé moindre. Toutefois, l'institution scolaire, pas toujours respectueuse du petit Paul au quotidien, en sort grandie. Les enseignant-e-s ressentent souvent leur présence lors de ces festivités comme une obligation à prester des heures supplémentaires, les parents y viennent pour acheter le cadeau « du petit » ou « de la petite », par obligation... Repenser cet espace comme un temps festif, débarrassé des obligations de chacun-e ne peut qu'être profitable à tous et toutes.

Une très grande majorité d'enseignant-e-s sont attentif-ve-s à cette discrimination, ils-elles louvoient avec le système, trouvent des stratégies pour le rendre moins violent pour les enfants défavorisé-e-s :

- Certain-e-s réalisent des cadeaux collectifs, des recueils de contes de Noël à photocopier, des objets pour lesquels plusieurs enfants interviennent dans la fabrication et que la classe réalise en plusieurs exemplaires.
- Certain-e-s font le choix de demander aux enfants de réaliser des bricolages identiques et sans expression pour qu'il soit le moins personnel, le plus neutre possible.
- Certain-e-s vont jusqu'à acheter quelques cadeaux pour qu'ils ne restent pas en fin de marché...

Dans certaines écoles, une stratégie plus collective se met en place. Le marché de Noël est repensé d'abord comme un moment festif où chacun-e, principalement chaque enfant, peut y trouver sa place sans forcément devoir quémander de l'argent auprès de papa et maman. Repenser ce moment pour qu'il soit plus respectueux de chacun-e n'est pas chose aisée et se fait parfois au prix d'un béné-

Il nous semble important que le financement de l'enseignement soit réfléchi en fonction de l'ensemble des besoins pédagogiques. Qu'une école puisse financer sa photocopieuse, les projets des enfants, l'achat d'un module pour la cour de récréation des maternelles, les classes vertes, de mer, de neige pour que chacun-e y ait accès... sans devoir financer tout ceci par des activités telles que les marchés de Noël, les fancy fair, les souper spaghetti...

Nous entendons bien que l'École en Belgique coûte chère, que notre système scolaire est l'un des plus onéreux de l'OCDE... Comment se fait-il alors que, dans nos écoles, nous soyons obligé-e-s de « bricoler » au détriment parfois de nos valeurs, en renforçant la stigmatisation de certain-e-s enfants de milieux populaires, pour pouvoir financer des projets fondamentaux d'un enseignement de qualité? Si le système scolaire coûte trop cher en Belgique francophone sans que nous puissions nous passer de ces opérations de financement alternatif dans les écoles, il est sans doute temps de rééquilibrer les dépenses du système.

Le Groupe École des CEMÉA

« La gratuité totale dont rêvent certains est-elle possible sans peser très lourd sur la fiscalité et les dépenses de la collectivité? (...) L'école représentant pour les familles un tremplin social important, quelle valeur aurait encore un accès à l'enseignement totalement gratuit? »

*Catherine Moreau
in Magazine PROF
juin 2012*

« LA BELGIQUE EST AUSSI SIGNATAIRE DE LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT ET DU PACTE INTERNATIONAL RELATIF AUX DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS QUI AFFIRMENT, TOUTS DEUX, QUE L'ÉCOLE DOIT ÊTRE GRATUITE. MALGRÉ TOUTES CES SIGNATURES, LES ÉCOLES SONT OBLIGÉES DE PENSER À UN FINANCEMENT ALTERNATIF ESSENTIEL À LA VIE DE L'INSTITUTION SCOLAIRE POUR RÉPONDRE AU DÉFIS D'UNE ÉCOLE POUR TOUTS ET TOUTES »

LE GROUPE ÉCOLE DES CEMÉA BELGES PROPOSE

- des formations continues pour enseignant-e-s,
- des formations à la demande,
- un festival du film d'Éducation à Bruxelles,
- un espace de réflexion et d'action autour de l'École ●●●

CONTACT :
ecole@cemea.be
04/253.08.40
www.cemea.be